



Bernard FOURNIER, sénateur de la Loire et Président du SIEL, établissement public de coopération intercommunale regroupant 357 collectivités.

Les représentants d'EPCI de la Loire, du Conseil Départemental de la Loire

réunis le 5 avril 2017 à Saint-Priest-en-Jarez, décident de présenter une

MOTION

« La société Orange doit respecter le
déploiement de la fibre par les
collectivités de la Loire »

Les signataires de la motion,

Rappellent que le programme de déploiement THD42 vise à déployer en cinq ans la fibre optique pour l'intégralité des habitants du département de la Loire qui ne sont pas situés sur les zones rentables économiquement et bien entendu réservées à l'opérateur Orange.

Ce programme de plus de 280 millions d'euros porté uniquement par de l'investissement public est activement soutenu par l'Etat dans le cadre du plan France Très Haut Débit pour un montant de plus de 65 millions d'euros.

Ce n'est pas un hasard si ce programme a été soutenu et délibéré par l'intégralité des collectivités du département, fait rare dans le processus de décision de nos territoires !

La fracture numérique était en effet marquée sur nos zones rurales et l'absence d'intérêt de l'opérateur historique pour ces secteurs était criante. Il se résumait, jusqu'en 2015, notamment en zone rurale, suite à des pressions renouvelées des élus, à quelques investissements de désaturation du réseau cuivre pour des habitants ne disposant même pas d'un accès au téléphone correct.

Aujourd'hui, le réseau d'initiative publique THD42 est en plein déploiement et de l'argent public est massivement investi. Il est donc étonnant d'apprendre au jour le jour, que des campagnes d'investissement sur le réseau cuivre sont en cours. Celles-ci permettent d'améliorer le débit sur les zones prochainement ouvertes à la fibre « publique ». Il n'y a évidemment pas d'autres méthodes pour perturber la dynamique du déploiement local de la fibre.

Ce sont les élus et les habitants eux-mêmes, sollicités pour passer au « très haut débit sur cuivre », si l'on peut parler de « très haut débit » qui nous alertent et ne comprennent plus la logique de ces investissements. A-t-on besoin aujourd'hui d'ajouter une pierre à la défiance de nos concitoyens envers l'action publique ?

Cette stratégie d'investissement de l'opérateur historique est bien entendu légale mais c'est l'Etat actionnaire d'Orange et l'Etat financeur du Plan France Très Haut Débit que nous interrogeons aujourd'hui. Comment l'Etat peut-il financer de façon aussi importante des projets d'aménagements numériques vitaux pour le pays et dans le même temps laisser une entreprise dont il est actionnaire mettre en péril son propre investissement ?

Nos territoires jusqu'alors délaissés, apprécient et saluent les objectifs et les ambitions du Plan France Très Haut Débit.

Nous souhaitons donc savoir de la part d'Orange si cette situation problématique est délibérée.

Nous souhaitons que l'ensemble des acteurs se coordonnent pour respecter leurs engagements d'investissement sur leurs périmètres, au service de nos concitoyens.

Nous souhaitons que le non-respect d'investissements publics, réalisés dans le cadre d'un plan d'aménagement porté et souhaité par l'Etat français lui-même, cesse dans les plus brefs délais.

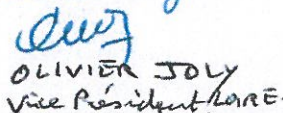
Signatures



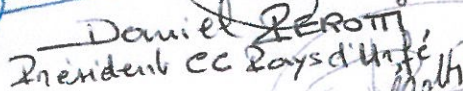
Senateur et President du SIEL

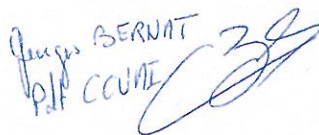

Georges BONNANO President
Communaute de communes Zilab Rhodanien

JM MERIE
President Forez Est


OLIVIER JOLY
Vice President Forez-FOREZ

Stéphane RAPHAEL
Vice President
ROMANAT Agglomération


Daniel PEROTTI
President CC Roys d'Anjou

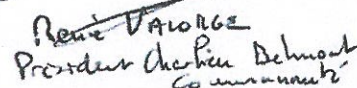

B. LAURET

B. LAURET
VERSEN

Bernard SOUTREYAN
Vice President CCMP


Georges ZIEGLER
Conseiller départemental

FRANSE Philippe
Vice President Copla


René D'ARNO
President Charbon Dehoux
Communauté